



COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

PROCÈS-VERBAL N°14

Réunion :

17 février 2026

14h30/16h30

Présidence :

Mr Claude REQUENA

Présentiel/Visio
Complété par boucles WhatsApp

Présent(e)s :

Mmes Coralie BENETEAU, Geneviève DAUGA, Axelle GIRARD, Clara KAROTSCH, Laëtitia MARTINEZ, Isabelle SCHIAVON

Mrs. Patrick BOUDREAULT, Max CARIAT, Raphaël CARRUS, Francis DAUSSEING, Jacques DE HEER, Thierry DELACROIX, Maximilien DEMOUSTIER, Vincent DUBROCA, Cyril DURAND, Bernard ESPIE, Romain FERRISI, Alexis GRONOFF, Richard GIUSEPPIN, Jean-Claude LAFFONT, Frédéric LASCROUX, Yann LOREC, André LUCAS, Manuel MANAS, Ludovic MARGOUE, Roland MAURIN, Joël MESTRE, Axel QUIQUEMPOIS, Jean-Pierre RIEU, Sébastien ROYUELA, Yohan VESTRIS, Christian VIDAL

Excusés : Mrs. Jacques ADGE, Nicolas MARTINEZ,

Les présentes décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans les sept jours à compter du lendemain de leur publication, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

REPROGRAMMATIONS (rencontres des 14 & 15.02.26)

Travaux du 13.02.26

Rappel

Article 89.2 - Remise d'une rencontre par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions

“A titre exceptionnel, une rencontre officielle pourra être fixée au samedi ou dimanche suivant la décision, à condition que les clubs intéressés aient été avisés au plus tard le jeudi après-midi.

Dans la mesure du possible, **tout match remis ou à rejouer devra être fixé à la première date disponible.**”

(...)Les clubs ne pourront refuser la programmation d'une rencontre, pour ce qui concerne les matchs remis ou à rejouer, en semaine, si l'urgence ou la **préservation de la régularité de la compétition justifie cette programmation.**”

REGIONAL 1M Poule A

- VAUVERT FC / MENDE AV.F Loz le **05.04.26** (53538140)
- FU NARBONNE / ROUSSON AV.S le **05.04.26** (53538145)
- LA CLERMONTAISE / M. ATLAS PAILLADE le **04.04.26** (53538143)

En conséquence, la rencontre de Coupe Occitanie Intersport Séniors M :

- MENDE AFL / ATLAS PAILLADE est reprogrammée au **03.05.26** (55323821)

REGIONAL 2M Poule B

Pris note, suite à arrêté municipal, que le **FC Trèbes** ne peut recevoir le FA Carcassonne, Qu'il s'agit de son troisième match en retard, mais seulement le second à domicile, et que le club ne dispose pas de terrain de repli,

Afin de ne pas perturber le bon déroulement de la compétition, il est étudié la possibilité de programmer l'une de ses trois rencontres en semaine.

Trèbes et Conques ne peuvent recevoir en nocturne (installation classée E7),

Concernant la rencontre TREBES / JET, s'agissant d'un match ALLER,

Après échanges avec les clubs, la CRGC inverse et reprogramme la rencontre comme suit :

- JEUNE ENTENTE TOULOUSAIN / TREBES FC le **Mercredi 25 Mars à 20h30** (53539574)

En conséquence, la rencontre :

- TREBES FC / FA CARCASSONNE est programmée au **01.03.26** (53539594)

REGIONAL 2M Poule D

- LUZENAC AP / SOUES CIGOGNES le **28.02.26** (53540226)

En conséquence, la rencontre :

- ST ALBAN AUCAMVILLE FC / LUZENAC AP est reprogrammée au **MERCREDI 11.03.26 à 20h00** (53540218)

REGIONAL 3M Poule B

- CLAIRA ST LAURENT FC / MEZE STADE SFC le **28.03.26** (54620366). Motif : Mèze SFC exempt à cette date, et deux autres matchs en retard à disputer.

En conséquence, la rencontre :

- AS FABREGUES II / CLAIRA ST LAURENT FC est reprogrammée au **04.04.26** (54620400)

REGIONAL 3M Poule C

- ALZONNE FC / US CASTRES le **05.04.26** (53542849)
- LA CREMADE FC / SO RIVESALTES le **28.02.26** (53542848)
- AS PORTET CR / SPORTING PERPIGNAN NORD le **28.02.26** (53542852)
- FO SUD HERAULT / E. NAUROUZE LABASTIDE le **05.04.26** (53542853)

REGIONAL 3M Poule D

- FC SOURCES AVEYRON / FC ST GEORGES le **07.03.26** (53544989)

REGIONAL 3M Poule E

- AS FLEURANCE LA S. / S.C.P.A.S. le **04.04.26** (53545753)

REGIONAL 3M Poule F

- CONFLUENCES FC / ELAN MARIVALOIS le **04.04.26** (53546239)
- FC LE MONASTERE / BIARS BRETENOUX FC II le **04.04.26** (53546236)

REGIONAL 3M Poule G

- AS GIROUSSENS / FC PAMIERIS II le **04.04.26** (53540661)
- LOMAGNE FC 82 / FC SAVERDUN le **04.04.26** (53540660)
- FC ST GIRONS / JS CINTEGABELLE le **04.04.26** (53540663)

REGIONAL 3M Poule H

- ES HAUT ADOUR / US CAZERES le **04.04.26** (53541302)

U18 REGIONAL 1M Poule A

- BEAUCAIRE SFC / ROUSSON AV.S le **28.03.26** (53566827)

U18 REGIONAL 2M Poule A

- THUIR FC / TLSE METROPOLE FC le **21.02.26** (53560425)

U18 REGIONAL 2M Poule B

- F. TERRASSES DU TARN / GROUPEMENT CLEM le **07.03.26** (53561043)
- GPT CAHORS PRADINES / LOURDES FC le **08.03.26** (53561045)

U16 REGIONAL 1M Poule A

- BEAUCAIRE SFC / SETE FC le **01.03.26** (53561933)

U16 REGIONAL 2M Poule A

- O. ALES EN CEVENNES / AV. S. ROUSSON le **01.03.26** (53562298)

U15 REGIONAL 1M Poule B

- LA CLERMONTAISE / BLAGNAC FC le **01.03.26** (53562696)

U14 REGIONAL 1M Poule B

- SO RIVESALTES / JACOU CLAPIERS FA le **28.02.26** (55360109)

ACCESSION REGIONAL 2F

- MENDE AV.F.Loiz / BEAUCAIRE Sfc le **08.03.26** (55246257)
- AS BEZIERS / BLAGNAC FC le **08.03.26** (55246256)

U18F ACCESSION

- SF BASSE ARIEGE / DRUELLE FC le **04.04.26** (55217246)
- AS BEZIERS II / L'UNION ST JEAN FC le **21.02.26** (55217245)

U18 F HONNEUR Poule A

- BEAUCAIRE Sfc / MONOBLT US le **28.02.26** (55209550)

U18 F HONNEUR Poule B

- MENDE AVENIR.F. LOZ / TLSE LARDENNE AS le **04.04.26** (55209606)

U18 F ESPOIR Poule D

- SAVE ET GARONNE / FC VIGNOBLE 81 le **04.04.26** (55209805)
- PLATEAU NESTES FOOT / JUILLAN OM le **01.03.26** (55209802)

U15 F REGIONAL 1 Poule B1

- ROUSSILLON / ESCALQUENS FC le **28.02.26** (55209158)

U15 F REGIONAL 1 Poule B2

- AUCAMVILLE VS / ALBI MARSSAC TFA le **28.02.26** (55209212)

U15 F TERRITOIRE Poule A

- AS BEZIERS II / FU NARBONNE le **28.02.26** (55209268)

U15 F TERRITOIRE Poule D

- SAVE ET GARONNE / ESCALQUENS FC II le **01.03.26** (55209439)

NB: Pour toutes les rencontres reprogrammées, il est possible pour les clubs de convenir d'une date, en semaine, avant le 8 mars 2026.

La CRGC est susceptible de modifier la programmation des rencontres, notamment en fonction des résultats en Coupe d'Occitanie.

Par ailleurs, nous vous rappelons les dispositions de l'article 90.1 des règlements de la L.F.O. :

"Au cours d'une saison, à partir de deux (2) matchs de championnat, consécutif ou non, reportés à la suite d'un arrêté de fermeture édicté par le propriétaire pour cause d'impraticabilité du terrain, le club doit fournir **dès le troisième arrêté**, un terrain de repli répondant aux exigences de l'épreuve ou à défaut validée par la commission d'organisation.

A défaut de proposer un terrain de repli, la commission **peut** prononcer, après examen des éléments factuels, outre l'inversion de la rencontre pour ce qui concerne les rencontres de la phase Aller, une sanction envers le club fautif pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité."

REPROGRAMMATIONS (rencontres des 14 & 15.02.26)

Travaux du 12.02.2026

Rappel

Article 89.2 - Remise d'une rencontre par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions

“A titre exceptionnel, une rencontre officielle pourra être fixée au samedi ou dimanche suivant la décision, à condition que les clubs intéressés aient été avisés au plus tard le jeudi après-midi.

Dans la mesure du possible, **tout match remis ou à rejouer devra être fixé à la première date disponible.**”

(...)Les clubs ne pourront refuser la programmation d'une rencontre, pour ce qui concerne les matchs remis ou à rejouer, en semaine, si l'urgence ou la **préservation de la régularité de la compétition justifie cette programmation.**”

REGIONAL 1M ESCATES Poule B

- BIARS BRETENOUX FC / RODEO FC le **04.04.26** (53554833)

REGIONAL 2M PRO-SER Poule B

- AS MEDITERRANEE 34 / ES PAULHAN le **05.04.26** (53539597)
- BAZIEGE OC / GIROU OFC le **MERCREDI 11.03.26 à 20h30** (53539598) - Accord clubs

REGIONAL 2M PRO-SER Poule C

- FIGEAC CAPDENAC QFC / AS BRESSOLS le **04.04.26** (53539953)

REGIONAL 2M PRO-SER Poule D

- ISLE DODON RCSOL / US SEYSSES FROUZINS le **04.04.26** (53540227)
- BOULOGNE PEGUILHAN / US AIGNAN le **04.04.26** (53540228)

✓ Etude du calendrier du groupe :

Pris note de l'arrêté municipal sur les communes de Salies du Salat et Mane,

Attendu que ces arrêtés entraînent de facto le report à une date ultérieure de la rencontre Salies Mane / St Alban Aucamville,

Qu'à la suite de l'étude des rencontres à jouer du groupe :

- US Salies Mane est à trois rencontres de retard, dont une a été fixée en semaine, **donc deux** à programmer en week-end,

- Que Luzenac AP, St Alban Aucamville FC sont également à **deux matchs** en retard,
- Que l'AS Muret II a une rencontre en retard et une rencontre de Coupe des Réserves à disputer, **donc deux à programmer en week-end**

Qu'il convient de réorganiser les rencontres afin que les **4 clubs précités** jouent aux deux prochains Week-end de rattrapage disponibles à savoir les 28.02 & 01.03 et les 04.04 & 05.04, et ce, afin d'**éviter des reports à nouveau en semaine ou au 02.05.** :

PCM, la CRGC programme les rencontres concernant ces clubs comme suit :

28.02 & 01.03 :

- US SALIES MANE / COMMINGES ST GAUDENS le 28.02.26 (sans modification)
- ST ALBAN AUCAMVILLE / LUZENAC AP le **28.02.26** (53540218)
- BIARS BRETENOUX II / AS MURET 2 le **28.02.26** (Coupe des Réserves, 55248803)

04.04 & 05.04 :

- US SALIES MANE / ST ALBAN AUCAMVILLE le **04.04.26** (53540225)
- LUZENAC AP / AS MURET II le **04.04.26** (53540213)

En conséquence, la rencontre de R3 M Poule F :

- ELAN MARIVALOIS / BIARS BRETENOUX II (53546211) est repositionnée au **07.03.26**

REGIONAL 3M Poule E

- FC PAVIE / LA NICOLAITE le **04.04.26** (53545752)
- SEMEAC O. / AUCH FOOTBALL II le **28.02.26** (53545750)

REGIONAL 3M Poule F

- FC VIGNOBLE 81 / ALBI MARSSAC TFA II le **08.03.26** (53546235)

REGIONAL 3M Poule G

- AS LAVERNOSE LHERM / LAVAU FC II le **04.04.26** (53540659)

REGIONAL 3M Poule H

- JS CARBONNE / ELPY BBL le **28.02.26** (53541299)
- TARBES PF II / US PLAISANCE le **28.02.26** (53541300)

FEMININES REGIONAL 1 ESCATES

- US GAILLAC / FC SUSSARGUES le **08.03.26** (53541488)

FEMININES REGIONAL 2 MAINTIEN Poule C

- ST ORENS FC / TARBES PF le **07.03.26** (55246197)

COUPE OCCITANIE U20M Poule A

- LAVAU FC / US CASTRES le **21.02.26** (54029660)

U20 REGIONAL 1 Poule C

- FC VIGNOBLE 81 / FC L'ISLE JOURDAIN le **21.02.26** (53979309) - **Match aller prioritaire**

En conséquence, la rencontre :

- US CASTRES / FC VIGNOBLE 81 est reprogrammée au 28.03.26 (53979312). Motif : Coupe pour Castres le 21.02 et match aller pour Fc Vignoble.

U18 REGIONAL 2M Poule A

- AS MEDITERRANEE / CAISSARGUES le **04.04.26** (53560426)
- AS TLSE LARDENNE / GOAL le **MERCREDI 18.02.26 à 18h00** (accord clubs – Inversion A/R – 53560400)

U18F HONNEUR Poule C

- US PLAISANCE / AS TOURNEFEUILLE le **28.02.26** (55217307)
- US SALIES MANE / TRAPEL FC le **28.02.26** (55217306)

U18F ESPOIR Poule D

- US GAILLAC / JS CARBONNE le **28.02.26** (55209803)

U17 REGIONAL 1M Poule C

- JS CARBONNE / LOURDES FC le **28.02.26** (53561715)

U16 REGIONAL 2M Poule A

- SO MILLAU / SC NARBONNE MONTPLAISIR le **28.02.26** (53562300)

U16 REGIONAL 2M Poule B

- PAMIER FC / GPT ESPOIR FC 88 le **07.03.26** (53562427)

U15 FEMININES R1 Poule A

- NIMES FOOT FEMININ / US COLOMIERS le **28.02.26** (55209103)

U15 FEMININES R1 Poule B1

- TRAPEL FC / RCO AGDE le **28.02.26** (55209156)

U15 FEMININES TERRITOIRE Gr.B

- JS CARBONNE / FONTENILLES SAVES 32 le **01.03.26** (55209325)

U15 FEMININES TERRITOIRE Gr.C

- AS BRESSOLS / ALBI MARSSAC TFA II le **28.02.26** (55209380)

U14 REGIONAL 1 Poule D

- GIROU OFC / L'UNION ST JEAN FC le **01.03.26** (55359956)
- FIGEAC CAPDENAC QFC / US ALBI le **28.02.26** (55359957)

NB : Pour toutes les rencontres reprogrammées, il est possible pour les clubs de convenir d'une date, en semaine, avant le 8 mars 2026.

La CRGC est susceptible de modifier la programmation des rencontres, notamment en fonction des résultats en Coupe d'Occitanie.

Par ailleurs, nous vous rappelons les dispositions de l'article 90.1 des règlements de la L.F.O. :

"Au cours d'une saison, à partir de deux (2) matchs de championnat, consécutif ou non, reportés à la suite d'un arrêté de fermeture édicté par le propriétaire pour cause d'impraticabilité du terrain, le club doit fournir **dès le troisième arrêté**, un terrain de repli répondant aux exigences de l'épreuve ou à défaut validée par la commission d'organisation.

A défaut de proposer un terrain de repli, la commission peut prononcer, après examen des éléments factuels, outre l'inversion de la rencontre pour ce qui concerne les rencontres de la phase Aller, une sanction envers le club fautif pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité."

REPROGRAMMATIONS en raison de sélections (rassemblements techniques)

En raison de la participation de joueurs à des rassemblements techniques, les rencontres du 21.02.26 ci-dessous sont reprogrammées comme suit :

U14 REGIONAL 1 M Poule B

- FA CARCASSONNE / US MAUGUIO CARNON le **07.03.26** (55360090)
- AS BEZIERS / SO RIVESALTES le **07.03.26** (55360089)
- AVENIR FOOT LOZERE / CANET ROUSSILLON FC le **07.03.26** (55360088)

RETOUR DE LA CRRM – CONFIRMATIONS DE REPROGRAMMATIONS (rencontres des 07 & 08.02.26)

REGIONAL 1 M ESCATES Poule A

- AS FABREGUES / USS AIGUES MORTES le **05.04.26** (53538134)

REGIONAL 3 M Poule A

- SC ANDUZE / STADE BEAUCAIROIS FC II le **01.03.26** (53539431)

REGIONAL 3 M Poule B

- JACOU CLAPIERS FA / ELNE FC le **05.04.26** (54620360)

U18 REGIONAL 2 Poule B

- SEMEAC O. / ARRATS GIMONE SAVE le **08.03.26** (53561041)

U15 TERRITOIRE F Poule A

- F.U. NARBONNE / FC THONGUE ET LIBRON le **21.02.26** (55209265)

U14 REGIONAL 1 Poule A

- MONTPELLIER HSC / ENT. ST CLEMENT MONTFERRIER le **08.03.26** (55360168)

DOSSIER TRANSMIS A LA COMMISSION REGIONALE DE DISCIPLINE

Match arrêté - Autres motifs

- U18F Honneur Poule A : Villeneuve Maguelone - Vergèze EP

Forfaits

Forfait sur un match :

- ✗ **US ALBI** : U18R2 poule B - Arrats Gimone Save 21 - Albi Us 21 – 53561042 – Amende : **50,00€**
- ✗ **AS POULX** : C.O. U20 Poule E - Le Grau Du Roi 21 - Poulx As 21 – 54058233 – Amende : **150,00€**
- ✗ **EP VERGEZE** : C.O. U20 Poule C - Balaruc Stade 21 - Vergeze Ep 21 – 54029676 – Amende : **150,00€**

SENIORS – REPROGRAMMATIONS – NOTE AUX CLUBS DE R1 – R2 – R3 poule B (poule à 13)

Compte tenu de la météo désastreuse qui empêche un déroulement normal des compétitions, nous souhaitons attirer votre attention sur les problèmes de disponibilité de dates, et les impératifs du calendrier, tronqué il est vrai par des mois de janvier & février particulièrement compliqués.

Ainsi, d'ores et déjà, la dernière journée de rattrapage du championnat concernant les rencontres de février et mars est fixée sur le week-end des **2 et 3 mai**.

En outre, pour les équipes seniors concernées, les 8èmes de finale de la coupe d'Occitanie doivent être joués au plus tard le jeudi **14 mai** de l'Ascension.

Si le nombre de reports en championnats et coupes cumulés ne permet pas le respect des dates précitées, un membre de la Commission Régionale des Gestion des Compétitions (CRGC) peut prendre contact avec vous pour vous aider à résoudre ce casse-tête, sachant que plusieurs solutions existent (terrain de repli, synthétique, inversion des rencontres, programmation en semaine).

Il est à noter que de nombreux clubs sont à trois rencontres en retard. Une équipe de Régional 2 est à cinq rencontres en retard malgré deux programmations déjà actées en semaine.

Nous vous remercions pour votre implication et votre compréhension de nos problèmes communs.

COUPE OCCITANIE JEUNES M – U18F

La CRGC, s'appuyant sur le calendrier général précise :

- Que pour toutes les rencontres de **Coupe Occitanie U20** (dernières rencontres de phase de poule), **1/32èmes de Coupe Occitanie U19 / U17 / U15**, et **1/16èmes de finale de Coupe d'Occitanie U18F**, en cas de terrain impraticable, la rencontre sera automatiquement **inversée à défaut de terrain de repli**.
- Concernant les rencontres de 1/16èmes de finale, un seul report, en cas d'arrêté municipal, sera toléré. Les rencontres concernées seront **automatiquement reprogrammées aux 28.02 et 01.03**. A cette date, l'inversion automatique sera également appliquée en cas de nouvelle indisponibilité.

La CRGC rappelle :

- Que le tirage au sort des 1/8èmes de finale U19/U17/U15 est programmé au **24 février à 12h30 à Castelmaurou**, et que les rencontres sont prévues pour les 07 et 08.03.26
- Le tableau des 1/8èmes et ¼ de finale de la Coupe Occitanie U20 sera connu dès réception de l'ensemble des résultats de poules. Les 1/8èmes de finale (concernant les quatre moins bons seconds) sont prévus pour les 07.03.26 et 08.03.26

FUTSAL REGIONAL 2 – PHASE 2

Attendu :

- **Qu'à la fin des engagements**, la division comprenait **17 clubs engagés** au lieu des 24 prévus au règlement initial de l'épreuve
- Lors de la réunion des clubs Régional 2, il est apparu évident que le format en une seule phase en trois groupes initialement prévu n'offrait que peu de rencontres aux clubs engagés
- Un format à deux groupes en phase unique s'est avéré inadapté, vu le faible nombre d'engagés du secteur Est

Il a donc été décidé, lors d'une réunion Commission & Clubs, le 29.09.25 :

- D'une première phase en trois groupes de 5 ou 6 équipes,
- A l'issue de celle-ci, les deux premiers de chaque groupe participeront à la phase Accession
- Les autres équipes participeront à une phase de consolante. De nouvelles équipes pourront intégrer la compétition.

Le calendrier général des deux phases ont été notifiés aux clubs lors de l'envoi des poules et calendriers (à l'issue de la réunion du 29 septembre).

La publication de cette phase accession dans le PV n°4 de la CRGC n'a amené aucun commentaire, ni appel d'un club engagé.

En conséquence :

- Une réunion d'échanges sera organisée la semaine prochaine (lundi ou mercredi) pour présenter le format, définir la phase consolante, et faire un point d'étape du futsal régional
- Il n'y a pas lieu de revenir sur le nombre d'accédants en Régional 1 Futsal 26/27 défini par l'assemblée générale, à savoir TROIS équipes.
- Le Régional 2 débutera dans la semaine du Lundi 2 mars, comme déjà indiqué avant le début de la compétition.

FUTSAL REGIONAL 1F et U18M

Les règlements validés sont publiés en annexe, conformément à la réunion de section en date du 30.01.26 :

Présents : Mrs. MARTINEZ Nicolas, GRONOFF Alexis, DURAND Cyril , DUBROCA Vincent , DEMOUSTIER Maximilien

IMPORTANT – DEMANDES DES CLUBS

Toutes demandes concernant une rencontre (modification, demande de report) ne sera traitée que si l'adversaire est en copie du mail de demande. Il est important pour des relations saines que les deux clubs soient en copie de toute demande relative aux rencontres officielles.

A défaut, le mail ne sera pas traité par la commission.

Feuilles de matchs hors délais

Amende 25,00€ au club recevant :

- 524108 As Tlse Lardenne 21 - Figeac Capdenac Qfc 21 – U16R2M P/B. Match 53562430
- 560267 Academie Univers 21 - Agde Rco 21 – U16 R1M P/A - Match 53561934
- 503214 Frontignan As 21 - Academie Univers 21 – U14R1 P/A - Match 55360173
- 551504 Mende Av.Foot Lozere 21 - Millau So 21 – U14R1 P/B - Match 55360111
- 519456 Blagnac 3 - A.S. Toulouse Mirail - Régional 3M P/H - Match 53541301
- 500152 Lunel Gc 1 - Marguerittes Es 1 – U18F Espoir P/A - Match 55209704
- 582636 L'Union St Jean Fc 21 - As Tlse Lardenne 21 – U18R2 P/A - Match 53560428
- 537945 Rangueil F.C. 1 - Canet Roussillon Fc 1 – U18F Accession – Match 55217247
- 503353 Aimargues St O 21 - Marguerittes Es 21 – C.O. U20 P/D - Match 54029693
- 581893 Tlse Metropole Fc 1 - Ent. Fem Lav Bria 1 – U18F Espoir P/E - Match 55209859
- 851135 Ujs Toulouse 21 - Montauban 21 – U18R1 P/B - Match 53560045
- 503349 Montpellier Asptt 1 - Vil.Maguelone 1 – U15R1F P/B1 - Match 55209157

Rappels :

Article 60.5 : Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les **quatre (4) heures suivant les rencontres**, sous peine d'amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières).

Article 60.6 : A titre **exceptionnel** en cas d'impossibilité d'utiliser la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

Si une feuille de match papier est établie à la suite d'un problème de FMI, celle-ci, ainsi que la feuille annexe, devront être renvoyées à la L.F.O., par le club recevant dans les **douze (12) heures suivant la rencontre** par courrier ou courriel (competitions@occitanie.fff.fr), sous peine d'une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières)

Rappel reprogrammations

Article 89.2 - Remise d'une rencontre par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions

“A titre exceptionnel, une rencontre officielle pourra être fixée au samedi ou dimanche suivant la décision, à condition que les clubs intéressés aient été avisés au plus tard le jeudi après-midi.

Dans la mesure du possible, **tout match remis ou à rejouer devra être fixé à la première date disponible.**”

(...) Les clubs ne pourront refuser la programmation d'une rencontre, pour ce qui concerne les match remis ou à rejouer, en semaine, si l'urgence ou la **préservation de la régularité de la compétition justifie cette programmation.**”

Astreinte compétitions

Lors de l'ensemble de la saison 2025/2026, la permanence de la L.F.O. sera à la disposition des clubs tous les week-ends du vendredi 16h au dimanche 9h en cas d'urgence pour les compétitions (accident, forfait, arrêté municipal...)

Rappel : Article 90.2 - Procédure d'urgence

“La Ligue met en place une permanence, durant la saison, afin de répondre,

- aux arrêtés municipaux interdisant l'utilisation d'un terrain pour impraticabilité, transmis après les délais fixés à l'article 90.1 ;

- au forfait d'une équipe déclaré en dehors des délais fixés par les présents règlements.

Cette procédure d'urgence a, notamment, pour objectif d'éviter aux équipes de réaliser un déplacement inutile lorsque les conditions ne permettent pas un transport sécurisé des personnes, ou le déroulement normal d'une rencontre.

Dans le cadre d'une interdiction d'utilisation d'un terrain, les clubs ou la municipalité propriétaire du terrain devront envoyer l'arrêté municipal à l'adresse électronique dédiée (permanence@occitanie.fff.fr*) à minima 6 heures avant le début de la rencontre afin que la C.R.G.C. décide de la suite à donner, à savoir,

- Reporter la rencontre en question en informant les deux clubs et les officiels ;

- Maintenir la rencontre et demander aux clubs et officiels de se déplacer.

Dans les autres cas (forfait, etc.), les clubs devront informer la permanence par courriel (permanence@occitanie.fff.fr*) de leur situation afin que la C.R.G.C. décide de la suite à donner, à savoir,

- Reporter la rencontre en question, ou entériner le forfait, en informant les deux clubs et les officiels ;

- Maintenir la rencontre et demander aux clubs et officiels de se déplacer.

A ce titre, la C.R.G.C. délègue sa compétence décisionnelle à un membre qui aura la charge de statuer sur les demandes et d'en rendre compte à la réunion plénière la plus proche de la commission. Ce dernier informe les clubs et officiels de sa décision, par tout moyen, étant entendu que l'absence d'information devra être considérée comme un refus du report de la rencontre.”

La CRGC donne compétence à Mmes KAROTSCH, GIRARD, Mrs. DURAND, REQUENA pour traitement des demandes **lors des périodes de procédure d'urgence**. Toute demande de report, lorsqu'il apparaît certain qu'une rencontre ne pourra se tenir, **doit être adressée à la permanence avec le club adverse en copie pour avis.**

Le numéro et l'adresse électronique de contact **seront les mêmes** toute la saison :

URGENCE LFO : 06.01.07.53.20

permanence@occitanie.fff.fr

Nous vous rappelons que tout mail adressé aux autres boîtes de la LFO après le vendredi 16h se seront traités que le lundi qui suit.

Le Président,
Claude REQUENA

Le secrétaire de Séance,
Cyril DURAND

ANNEXE GESTION COURANTE

Conformément à l'article 59 – Section 1 du Chapitre 3 – Déroulement des rencontres :

Lorsque pour une cause exceptionnelle, un club se trouve amené à solliciter un changement de date, d'horaire ou une inversion de match, la demande ne peut être examinée qu'à la condition d'avoir été formulée, via Footclubs, quinze (15) jours au moins avant la date de la rencontre, accompagnée de l'accord du club adverse. Le défaut de réponse du club adverse, dans un délai de cinq jours calendaires, sera assimilé à un accord de ce dernier.

Le non-respect du délai susvisé entraînera une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières) et/ou le rejet de la demande par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions.

La Commission de Gestion des Compétitions a étudié les demandes de modification effectuées sur FOOTCLUBS par les clubs recevants

Après étude, la Commission émet un **AVIS FAVORABLE** à la demande des clubs recevants :

REGIONAL 3 POULE C

- Programme la rencontre Journée 10 – RIVESALTES / CASTANET le 08.03 à 15H

Demande saisie le 09.02.26

REGIONAL 3 POULE H

- Programme la rencontre Journée 16 – TOURNEFEUILLE / CARBONNE le 21.03 à 19h

Demande saisie le 05.02.26

SENIORS R1 POULE B

- Programme la rencontre Journée 19 – CASTANET / RODEO le samedi 21.03 à 20h30

Demande saisie le 04.02

U20 R1 POULE B

- Programme la rencontre Journée 16 – BALARUC / AIMARGUES le 12.04 à 15h00

Demande saisie le 12.01

U15 R1 POULE A

- Programme la rencontre Journée 15 – MONTPELLIER HSC / MAUGUIO CARNON le 14.02 à 15h00

Demande saisie le 28s.01

SENIORS R2 POULE D

- Programme la rencontre Journée 17 – PAMIERIS / ST ALBAN AUCAMVILLE Le 07.03 à 18h00

Demande saisie le 12.02

U15 R1 POULE A

- Programme la rencontre Journée 17 – LUNEL GC / LATTES le 22.03 à 10h30

Demande saisie le 14.01

.....

DIVERS

FC 3MTKD

U14 R1 PLE A : Match FC 3MTKD / THONGUE LIBRON le 14.02 à 16h

U18 Espoir Fem : Match FC 3 MTKD / MILLAU le 14.02 à 16h

En raison de 2 matchs prévu le même jour à la même heure demande du club FC 3MTKD :

- Au club THONGUE LIBRON de jouer la rencontre à 18h30
⇒ Refus du club
- Au club de MILLAU de jouer la rencontre à 18h30
⇒ Refus du club

Par conséquent, compte tenu qu'il n'y a pas d'entente entre les clubs, la CRG des Compétitions fixe les rencontres comme suit :

- ⇒ U14 R1 PLE A : Match FC 3MTKD / THONGUE LIBRON le 14.02 à 15h
- ⇒ U18 Espoir Fem : Match FC 3 MTKD / MILLAU le 14.02 à 17h

U18 HONNEUR FEM PLE B

Pris connaissance des décisions de la CRRM

La CR Gestion des Compétitions fixe la rencontre ci-après :

U18 F Honneur Gr. B –

ALBI MARSSAC II / CUGNAUX à jouer le **21.02.26**

MURET

Suite au mail du club de MURET, nous informe que suite aux conditions climatiques, le club souhaite modifier la programmation des rencontres SENIORS sur synthétique,

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

SENIORS R1 POULE B

MURET / FONSOBES se joue le 14.02 à 18h00 Complexe sportif **NELSON PAILLOU 6 Synthétique à**

MURET

SENIORS R2 POULE D

MURET / PAMIERS se joue le 14.02 à 18h00 Complexe sportif **NELSON PAILLOU 5 Synthétique à MURET**

SENIORS FEM R1 – NIMES FOOT FEMININ

Suite à un problème de programmation sur l'installation sportive de JEAN BOUIN synthétique à NIMES

La CR gestion des Compétitions DECIDE de programmer

NIMES FOOT FEMININ / JACOU CLAPIER le samedi 21.03 à 19h00

NIMES FOOT FEMININ / RANGUEIL le dimanche 12.04 à 14h00

NIMES FOOT FEMININ / US GAILLAC le dimanche 19.04 à 14h00

Ä Sur le terrain JEAN BOUIN SYNTHETIQUE à NIMES

SENIORS R2 PLE A – NIMES CHEMIN BAS

Suite à un problème de programmation sur l'installation sportive de JEAN BOUIN synthétique à NIMES

La CR gestion des Compétitions DECIDE de programmer

NIMES CHEMIN BAS / VENDARGUES Le dimanche 12.04 à 17h00

NIMES CHEMIN BAS / SC SETE le dimanche 19.04 à 17h00
À Sur le terrain JEAN BOUIN SYNTHETIQUE à NIMES

LA CLERMONAISE

U16 R2 POULE A

- CLERMONTAISE / MILLAU est fixée le 21.02 à 12h30 Complexe sportif ESTAGNOL 1 à CLERMONT L'HERAULT

COUPE OCCITANIE U20 POULE A

- CLERMONTAISE / CASTRIES est fixée le 22.02 à 11h00 Complexe sportif ESTAGNOL 2 à CLERMONT L'HERAULT

.....

COUPE OCCITANIE INTERSPORT SENIORS

Match CORBIERES MEDIT. / CASTANET du 15.02 à 15h

Suite arrêté municipal de Port la Nouvelle interdisant l'utilisation des terrains

Suite accord du club de CASTANET pour l'inversion de la rencontre

La CRG des Compétitions :

⇒ Conformément au règlement des Coupes Occitanie,

Inverse la rencontre, et fixe CASTANET / CORBIERES MEDIT le 15.02 à 15h au terrain synthétique 3 à Castanet

COUPE EQUIPES RESERVES

Match ST ALBAN AUCAMVILLE / SEYSSES FROUZINS du 18.02.26

Accord des 2 clubs pour inverser la rencontre

La CRG des Compétitions

- Émet un avis favorable
- SEYSSES FROUZINS / ST ALBAN AUCAMVILLE est fixée le mercredi 18.02 à 20h30 terrain synthétique à Frouzins

Les officiels ont été conservés

REGIONAL 1 PLE A

Suite à l'**arrêté municipal de la Ville de Sète** interdisant l'utilisation de l'installation sportive **Louis Michel**, reçu ce jour,

Et faisant suite à la **demande d'inversion** de la rencontre *Seniors R1*,

Après étude de cette requête et vérification des **Règlements Généraux de la LFO** de la Compétition,

La Commission Régionale de Gestion des Compétitions émet un **avis défavorable**.

En conséquence, la CRGC **décide de reporter** la rencontre :

À SETE / CASTELNAU LE CRES Le mercredi 18.02 à 20h00

Par ailleurs, la Commission informe les clubs qu'en cas de nouvelles intempéries, la rencontre sera automatiquement **reprogrammée au 25.02**.

Match MONTPELLIER ATLAS PAILLADE / AIGUES MORTES du 22.02 à 15h00 terrain MOSSON 5 à MONTPELLIER

Suite à l'arrêté Municipal interdisant l'installation sportive MOSSON 5

Suite au mail de la ville de Montpellier pour planifier la rencontre sur un autre terrain de la ville

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- MONTPELLIER ATLAS PAILLADE / AIGUES MORTES est fixée le 22.02 à 15h00 sur **le terrain GRAMMONT 9 Synthétique à MONTPELLIER.**

Match NARBONNE / ROUSSON du 14.02 à 18h00 terrain PARC DES SPORTS AMITIE 1 à NARBONNE

Suite à l'arrêté Municipal de la ville de NARBONNE interdisant l'installation sportive du PARC DES SPORTS AMITIE 1, et propose un terrain de REPLI terrain ANNEXE (absence d'éclairage),

Après étude du dossier, la CR gestion des Compétitions DECIDE de programmer la rencontre

- NARBONNE / ROUSSON **Le dimanche 15.02 à 15h00 terrain PARC DES SPORTS AMITIE 2 à NARBONNE.**

Match MTP ATLAS PAILLADE / AIGUES MORTES DU 22.02 à 15h00 terrain GRAMMONT 9 à MONTPELLIER

Suite au mail du club de MTP ATLAS PAILLADE pour jouer sur une autre installation sportive

Suite à l'attestation de la Mairie de GRABELS pour le prêt de leur terrain synthétique à ATLAS PAILLADE

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- MTP ATLAS PAILLADE / AIGUES MORTES est fixée le 22.02 à 15h00 sur **le terrain de GRABELS Serge OLTRA Synthétique.**

REGIONAL 1 PLE B

Match BALMA / FC 2 RIVES du 14.02 à 18h30 terrain NICOLAS CAMPAILLA N°1 à BALMA

Suite à l'arrêté Municipal de la ville de BALMA interdisant les terrains du stade Municipal, à l'exception du terrain SYNTHETIQUE

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre,

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- BALMA / FC 2 RIVE est fixée le 14.02 à **19h00 sur le terrain SYNTHETIQUE de BALMA Stade MUNICIPAL N°4.**

Suite à l'arrêté municipal de la ville de GOLFECH interdisant les terrains pelouses,

Suite au mail du club FC 2 RIVES nous informant d'un terrain de REPLI synthétique,

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- FC 2 RIVES / AF BIARS BRETENOUX se joue le 07.02 à 18h00 **terrain GOLFECH Stade PAUL LAFONT 2 SYNTHETIQUE.**

Match UNION ST JEAN / LOURDES du 14.02 à 18h00 terrain GEORGES BEYNEY à L'UNION

Suite à l'arrêté Municipal de la ville de L'UNION interdisant le terrain GEORGES BEYNEY,

Suite à la proposition du club de UNION ST JEAN de jouer sur le terrain ST CAPRAIS T5

La CR Gestion des Compétitions, considérant les conditions climatiques, Beyney ayant été déjà fermé deux fois,

Emet un AVIS FAVORABLE pour la programmation de la rencontre SENIORS R1 POULE B sur le terrain ST CAPRAIS T5

Article 90.1: " Au cours d'une saison, à partir de deux (2) matchs de championnat, consécutif ou non, reportés à la suite d'un arrêté de fermeture édicté par le propriétaire pour cause d'impraticabilité du terrain, le club doit fournir dès le troisième arrêté, un terrain de repli répondant aux exigences de l'épreuve **ou à défaut validée par la commission d'organisation*.**"

- UNION ST JEAN / LOURDES est fixée le 14.02 à 18h00 **sur le terrain ST CAPRAIS T5 à L'UNION.**

Match TOULOUSE METROPOLE / MONTAUBAN du 21.02 à 18h00 terrain PIERRE CAHUZAC à TOULOUSE

Suite au mail du club de TOULOUSE METROPOLE pour modifier le terrain

Suite au retour positif de la Mairie de TOULOUSE

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- TOULOUSE METROPOLE / MONTAUBAN est fixée le 21.02 à 18h00 **terrain ARGOULETS 5 Synthétique à TOULOUSE**

Match RODEO / FONSORBES du 21.02 à 18h00 terrain ARGOULETS 2 à TOULOUSE

Suite au mail de la Mairie de TOULOUSE pour modifier l'installation sportive

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- RODEO / FONSORBES est fixée le 21.02 à 18h00 terrain BORDEROUGE 2 Synthétique à TOULOUSE

REGIONAL 2 PLE A

Match SETE SC / ALES OL du 15.02 à 15h00 terrain LOUIS MICHEL à SETE

Suite au mail du club de SETE pour modifier l'installation sportive,

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- SETE SC / ALES OL est fixée le 15.02 à 15h00 sur **le terrain TOMASZOWER Synthétique à SETE.**

Suite l'arrêté municipal de la ville d'AGDE, interdisant les installations sportives pelouses,

Suite à l'échange téléphonique avec le club d'AGDE proposant un terrain de repli synthétique,

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- AGDE / JUVENTUS PAPUS se joue le dimanche 08.02 à 15h00 **terrain RIVALTA 2 Synthétique à AGDE**

Match FC PETIT BARD MONTPELLIER / LATTES du 14.03 à 19h00

Suite à la décision de la CR de Discipline du 13.01 (suspension du terrain du club de FC PETIT BARD MONTPELLIER dans la catégorie SENIORS R2 POULE A)

Suite au mail du club de FC PETIT BARD pour proposer le terrain de SAUVIAN

Suite à l'attestation de prêt de terrain de la Mairie de SAUVIAN pour le DIMANCHE 15.03 à 15h00

La CR gestion des Compétitions DECIDE de programmer la rencontre

- FC PETIT BARD MONTPELLIER / LATTES **le dimanche 15.03 à 15h00 sur le terrain de SAUVIAN Complexe sportif LA GOURONNE 1 Synthétique.**

REGIONAL 2 PLE B

Match BLAGNAC / UNION ST JEAN du 14.02 à 20h00 terrain ANDROMEDE 2 à BLAGNAC

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre

La CR gestion des compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- BLAGNAC / UNION ST JEAN est fixée le 14.02 à **18h00 terrain ANDROMEDE 5 SYNTHETIQUE à BLAGNAC**

Match UNION ST JEAN / JET du mercredi 11.02 à 20h00 terrain ROGER PUJOL à ST JEAN

Suite à l'accord des deux clubs pour inverser la rencontre,

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- UNION ST JEAN ↔ JET **est inversée la rencontre est fixée le mercredi 11.02 à 20h00 terrain TOULOUSE BORDEROUGE 2 SYNTHETIQUE.**

La CR Gestion des Compétitions, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- **Décide** : de programmer la rencontre Journée 15

SENIORS R2 POULE B

CANET EN ROUSSILLON / CONQUES **Le 03.05**

Match UNION ST JEAN / CONQUES du 21.02 à 19h00 terrain ROGER PUJOL à ST JEAN

Suite à l'arrêté municipal de ville de ST JEAN interdisant les installations sportives pelouses,

Suite au mail du club de UNION ST JEAN proposant un terrain de repli synthétique,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- UNION ST JEAN / CONQUES se joue le 21.02 à 19h00 **terrain l'UNION Stade CAPRAIS T5 Synthétique.**

REGIONAL 2 PLE C

Match ST ORENS / TARBES Le 14.02 à 20h00 terrain COMPLEXE SPORTIF 2 à ST ORENS

Suite au mail du club de ST ORENS pour modifier le terrain de la rencontre SENIORS FEM R2 POULE C

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- ST ORENS / TARBES PY se joue le 14.02 à 20h00 terrain **COMPLEXE SPORTIF 1 à ST ORENS.**

Match CORNEBARRIEU / ST SULPICE du 21.02 à 19h00 terrain MUNICIPAL 1 à CORNEBARRIEU

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure et le terrain

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- CORNEBARRIEU / ST SULPICE est fixée le 21.02 à **18h00 terrain MUNICIPAL 3 Synthétique à CORNEBARRIEU**

Match BRESSOLS / LEGUEVIN du 21.02 à 20h00 terrain MUNICIPAL 1 à BRESSOLS

Suite au mail du club d BRESSOLS pour nous communiquer un terrain de repli synthétique

Suite au mail de la ville de MONTAUBAN – attestation de prêt de terrain Synthétique –

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- BRESSOLS / LEGUEVIN du 21.02 à 20h00 est fixée sur le **terrain SYNTHETIQUE VERBEKE 2 à MONTAUBAN**

REGIONAL 2 PLE D

Suite à l'arrêté municipal de la ville de ST JEAN interdisant le terrain ROGER PUJOL pelouse,

Suite au mail du club nous informant d'un terrain de REPLI synthétique,

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- UNION ST JEAN / CANET EN ROUSSILLON se joue le 07.02 à 19h00 **terrain JACQUES MONTEL 2 SYNTHETIQUE à ST JEAN.**

Match ISLE EN DODON / SALIES MANE du mercredi 18.02 à 20h30 terrain MARIUS CAMPGUILHEM à l'ISLE EN DODON

Suite à l'arrêté Municipal de la ville de ISLE EN DODON – problème d'éclairage -

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier le jour et l'heure de la rencontre

Suite à l'attestation de la Mairie de CAZERES pour le prêt de leur installation sportive synthétique

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- ISLE EN DODON / SALIES MANE est reportée au **25.02 à 21h00 sur le terrain de CAZERES François VIAELLE Synthétique.**

REGIONAL 3 PLE A

Match MONTPELLIER ATLAS PAILLADE / BAGNOLS du 14.02.26

En raison de la surcharge des terrains de Montpellier

Suite à la proposition du service des sports de la ville de Montpellier pour la programmation au 15.02 à 12h30

Suite à l'accord du club de BAGNOLS

La CRG des Compétitions :

- Fixe MONTPELLIER ATLAS PAILLADE / BAGNOLS le 15.02 à 12h30 au terrain Gramont 9 à Montpellier

Match MONT ATLAS PAILLADE / UCHAUD du 21.02.26

Suite mail du service des sports de Montpellier confirmant le seul créneau jour horaire libre pour le week-end du 21 et 22.02.26,

La CRG des Compétitions :

- ⇒ Fixe MONT ATLAS PAILLADE / UCHAUD le 22.02 à 15h au terrain Louis Combette

Match UCHAUD / ST PRIVAT du 01.03.26 (date initiale le 25.01.26)

Demande et accord des 2 clubs pour reporter la rencontre au 05.04.26

La CRG des Compétitions :

- ⇒ Émet un avis défavorable pour le report au 05.04.2026
- ⇒ Proposition de report au 08.03 au plus tard (date de rattrapage prévu au calendrier)
- ⇒ Dans l'attente de l'accord des 2 clubs la rencontre reste programmée au 01.03.26

REGIONAL 3 PLE C

Match RIVESALTES / ALZONNE du 21.02.26

Suite mail du club de RIVESALTES informant un problème d'éclairage suite intempéries

La CRG des Compétitions

- ⇒ Programme RIVESALTES / ALZONNE le 22.02 à 15h

Match TLSE PRADETTES / CASTRES US le 22.02.26

Suite mail du service des sports

- ⇒ TLSE PRADETTES / CASTRES est fixé le 22.02 à 15h au BAGATELLE - Foot Synthétique Éclairé - Vincent SERER

REGIONAL 3 PLE G

Match AS LAVERNOSE LHERM / LAVAU du 14.02 à 20h terrain Lavernose Lacasse

Suite arrêté municipal de la ville de Lavernose Lacasse interdisant les terrains en herbe

La CRG des Compétitions :

- ⇒ Fixe AS LAVERNOSE LHERM / LAVAU du 14.02 à 20h au terrain synthétique André Lascours au Lherm

COUPE OCCITANIE U20

Match UCHAUD / BAGNOLS PONT du 14.02 à 15h00 terrain MUNICIPAL UCHAUD

Suite à l'arrêté Municipal de la ville de UCHAUD, interdisant les installations sportives le 14.02 jusqu'à 17h00

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- UCHAUD / BAGNOLS PONT est fixée le 14.02 à 18h00 terrain MUNICIPAL UCHAUD

Match RANGUEIL / JUILLAN MARQUISAT du 15.02 à 13h00 terrain BARRAN 1 à TOULOUSE

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier le jour et l'horaire de la rencontre

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- RANGUEIL / JUILLINA MARQUISAT se joue **samedi 14.02 à 16h00 terrain RANGUEIL 2 Synthétique à TOULOUSE**

Match LAVAUUR / CASTRES du 14.02 à 16h00 terrain MUNICIPAL 1 à LAVAUUR

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- LAVAUUR / CASTRES se joue le 14.02 à **14h00**

Match VERGEZE / VENDARGUES du 21.02 à 18h00 terrain DIAGANA à VERGEZE

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure et le terrain

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- VERGEZE / VENDARGUES du 21.02 est fixée à 15h00 terrain PERRIER 1 à VERGEZE

COUPE OCCITANIE U19

Match UJS / RODEZ du 21.02.26 (16^{ème} de finale)

Demande des 2 clubs pour reporter la rencontre le 04.03.26

La CRG des Compétitions :

- ⇒ Émet un **avis défavorable** étant donné que les 8èmes de finale sont prévus le week-end du 7 et 8 mars
- ⇒ Possibilité de jouer le week-end du 28.02 et 01.03
- ⇒ Dans l'attente de l'accord des 2 clubs la rencontre reste programmée au 21.02.26

Match UJS / RODEZ du 21.02.26

Demande et accord des 2 clubs pour reporter la rencontre au 28.02 à 16h

La CRG des Compétitions émet un avis favorable :

- ⇒ UJS / RODEZ est fixée au 28.02 à 16h

U20 R1 PLE A

Match ST PRIVAT / UCHAUD du 07.02 à 15h00 ter ST PRIVAT DES VIEUX Stade VAUPIANS 1

Suite à l'arrêté Municipal de la ville de ST PRIVAT interdisant les installations sportives,

Suite à l'attestation de la Mairie de ALES - AGGLO ALES, gestionnaire du terrain ST JEAN DU PIN, pour le prêt de l'installation sportive

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- ST PRIVAT / UCHAUD se joue le 07.02 à 16h00 terrain ST JEAN DU PIN Plaine du Plos synthétique.

U20 R1 PLE B

Match BALARUC / FABREGUES du 08.02 à 10h30 terrain BALARUC Stade JEAN-CLAUDE COMBALA Synthétique.

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'horaire de la rencontre

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- BALARUC / FABREGUES du 08.02 est fixée au **10h00**

U18 REGIONAL 2 PLE A

Match THUIR / TLSE METROPOLE du 21.02 à 16h

Mail de l'école de Rugby informant un tournoi de rugby

Demande du club de THUIR de décaler la rencontre à 16h30 pour le bon déroulement de la rencontre

La CRG des Compétitions :

- Émet un avis favorable
- THUIR / TLSE METROPOLE est fixée le 21.02 à 16h30 au lieu de 16h au terrain Violet à Thuir

U18 REGIONAL 2 PLE B

Match GRPT CAHORS PSVD / LOURDES du 15.02 à 13h terrain herbe Pierre Ilbert 1

Suite arrêté municipal de la ville de Cahors interdisant les terrains en herbe

La CRG des Compétitions :

- ⇒ Fixe GRPT CAHORS PSVD / LOURDES du 15.02 à 13h terrain synthétique Pierre Ilbert 2 en lever de rideau du match R2

U17 REGIONAL 1 PLE B

Match CARBONNE / ALBI MARSSAC du 21.02 à 13h

Suite arrêté municipal de la ville de Carbonne

Suite accord des 2 clubs pour inverser la rencontre

La CRG des Compétitions émet un avis favorable :

- Match ALLER : ALBI MARSSAC / CARBONNE fixé le 21.02 à 13h terrain synthétique Désiré Gach à Marssac
- Match RETOUR : CARBONNE / ALBI MARSSAC fixé le 09.05 à 14h à Carbonne

L'arbitre a été maintenu

U16 R1 PLE A

Match S PERPIGNAN NORD / ENT ST CLEMENT MONTFERRIER du 28.02 à 17h30 terrain VERNET SALANQUE à PERPIGNAN

Suite à l'accord des deux clubs pour reporter la rencontre

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- S PERPIGNAN NORD / ENT ST CLEMENT MONTFERRIER est reporté au 04.04

U16 R1 PLE B

Suite au mail du club de LAPEYR ST ST GENIES LOUP nous informant d'un probable arrêté municipal sur la commune de LAPEYROUSE FOSSAT,

Suite l'accord des deux clubs pour inverser la rencontre U16 R2 POULE B

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE pour jouer sur les installations sportives du club de CANAL NORD FC, en revanche la Commission RAPPELLE au club de LAPEYROUSE GEN LOUP qu'il reste club recevant et responsable de l'établissement de la FMI.

- LAP GEN LOUP / FC CANAL NORD se joue sur le terrain LESPINASSE Synthétique BELDOU 2 le 14.02 à 14h30.

U16 R2 PLE A

Match ROUSSON / NIMES MAS DE MINGUE du 22.02 à 11h00 terrain LAURENT BLANC 1 à ROUSSON

Suite à l'accord des deux clubs pour avancer la rencontre au mercredi

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- ROUSSON / NIMES MAS DE MINGUE est fixée le mercredi 18.02 à 20h00

U16 R2 PLE B

Match FIGEAC CAPDENAC / ALBI MARSSAC du 21.02 à 16h00 Terrain LONDIEU N°6 à FIGEAC
Suite à l'arrêté municipal de FIGEAC interdisant les installations sportives,
Suite au mail du club de FIGEAC CAPDENAC proposant une installation sportive de repli
Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- FIGEAC CAPDENAC / ALBI MARSSAC du 21.02 à **15H30 Terrain Municipal REYREVIGNES.**

COUPE OCCITANIE U15

Match CARBONNE / ALBI du 22.02 à 13h

Accord de la municipalité de CAZERES pour le prêt du terrain synthétique le 22.02.26

La CRG des Compétitions

⇒ Fixe la rencontre CARBONNE / ALBI du 22.02 à 13h au terrain synthétique à Cazerès

U15 R1 PLE B

Suite à la demande de modification via FOOTCLUB, accord des deux clubs pour reporter la rencontre U15 R1 POULE B
- Journée 16 – du 14.03

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- ELNE / CLERMONTAISE est avancée au **07.03** à 14h30 sur le terrain de ELNE.

Néanmoins, la CRGC rappelle au club de CLERMONTAISE, que son équipe est toujours qualifié en Coupe Occitanie

Jeunes, et en cas de qualification la rencontre de Championnat U15 R1 POULB sera automatiquement reprogrammée à sa date initiale.

U14 REGIONAL 1 PLE C

Match ESCALQUENS AUZIELLE / AC GARONA du 15.02 à 10h30

Compte tenu des conditions climatique et suite à l'accord des 2 clubs, la rencontre est inversée

⇒ AC GARONA / ESCALQUENS AUZIELLE est fixée le 15.02 à 13h au terrain synthétique à Roquettes

L'arbitre a été maintenu

Match JET / TFC du 15.02

Accord des 2 clubs pour inverser et reporter la rencontre au 25.03.26

La CRG des Compétitions :

- Inverse et reporte la rencontre : TFC / JET se jouera le 25.03 à 18h au stadium B. Taton 3

COUPE OCCITANIE FUTSAL

Match ACADEMY TLSE UNITED / BOULOC S. FUTSAL du 19.02.26

En raison du forfait général de l'équipe ACADEMY TLSE UNITED en R2 FUTSAL phase 1

En raison du non-engagement de l'équipe ACADEMY TLSE UNITED dans un championnat phase 2

La CRG des Compétitions :

⇒ Enregistre le forfait de l'équipe ACADEMY TLSE UNITED pour la rencontre du 19.02.26

⇒ BOULOC S. FUTSAL est qualifié pour le prochain tour

Les 2 arbitres du match sont en copie de ce mail

REGIONAL 1 FUTSAL M

Match BAGATELLE / UJS du 22.03.26

Mail du service des sports informant l'indisponible du gymnase Bagatelle à partir du vendredi 20 mars 08h00 jusqu'au lundi 23 mars 14h00, en raison d'une manifestation de boxe.

La CRG des Compétitions en collaboration avec le service des sports

⇒ Fixe BAGATELLE / UJS le mercredi 18.03 à 20h30 au gymnase Bagatelle

REGIONAL 1 FUTSAL FEM

Match ESP SPORTIVE NIMES / FUTSAL MARGUERITTES du 22.02.26

Match ESPOIR CLUB TLSE 2 / MONTPELLIER MED du 22.02.26

Suite au décès tragique d'un jeune licencié de 8 ans du club ESP SPORTIVE NIMES,

La CRG des Compétitions, reporte à une date ultérieure les rencontres ci-dessous accueillies par le club ESP SPORTIVE NIMES :

⇒ ESP SPORTIVE NIMES / FUTSAL MARGUERITTES du 22.02.26

⇒ Match ESPOIR CLUB TLSE 2 / MONTPELLIER MED du 22.02.26

La Commission Régionale de Gestion des Compétitions adresse à la famille, au membre du club ainsi qu'aux joueurs leurs plus sincères condoléances

FUTSAL U18 R1 PLE A

Suite mail du club de BOULOC informant que le créneau horaire attribué est le dimanche et non le samedi,

La CRG des Compétitions fixe les rencontres ci-dessous le dimanche 1^{er} mars à la salle polyvalente de Bouloc et non le samedi 28 février, les horaires restent inchangés :

- FC QUINT FONSEGRIVES / BOULOC FUTSAL
- UJS TOULOUSE / ACADEMIE SPORTS 82

FUTSAL U18 R1 PLE B

Suite indisponibilité du gymnase Coubertin à Montpellier, nous vous informons que les matchs ci-dessous du championnat U18 FEM FUTSAL POULE du 14.02 se joueront au gymnase Mireille BESSIERES aux mêmes horaires :

- ⇒ MONTPELLIER MEDITERRANEE / RODEZ
- ⇒ EMPIRE 66 / BEZIERS

COUPE INTERSPORT FEM

Match AS PTT MONTPELLIER / CANET EN ROUSSILLON **du 22.02** à 15h00 terrain GRAMMONT 9 à Montpellier.

Suite au mail de la ville de Montpellier pour modifier l'installation sportive de la rencontre Coupe Occitanie INTERSPORT FEM,

La CR gestion des compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- AS PTT MONTPELLIER / CANET EN ROUSSILLON est fixée le 15.02 à 15h00 **terrain GRAMMONT 12 Synthétique à MONTPELLIER.**

Match MONTPELLIER AS PTT / CANET EN ROUSSILLON du 22.02 à 15h00 terrain GRAMMONT 12 à MONTPELLIER

Suite à l'accord des deux clubs pour inverser la rencontre et modifier le jour et l'heure,

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- MONTPELLIER AS PTT ↔ CANET EN ROUSSILLON est **inversée sur le terrain de CANET EN ROUSSILLON Stade ST MICHEL N°4 Synthétique, le samedi 21.02 à 20h00.**

Suite à l'arrêté municipal de la ville de LA TOUR DU CRIEU interdisant les installations sportives pelouse

Suite au mail du club de CRITOURIEN, nous proposant un terrain de repli synthétique

La CR gestion des compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- FC CRITOURIEN / NIMES FOOT FEM se joue le 22.02 à 15h00 terrain **LA TOUR DU CRIEU Complexe Sportif Tour d'Ariège n°2 Synthétique.**

SENIORS FEM R1 PLE UNIQUE

Match CANET EN ROUSSILLON / ALBI MARSSAC du 14.02 à 20h00 terrain ST MICHEL 4 Synthétique à CANET EN ROUSSILLON

Suite à l'accord des deux clubs pour reporter la rencontre,

La CR gestion des Compétitions émet un avis favorable pour le report à la date du 07.03 à 20h00, susceptible de modification en fonction du résultat de Canet en Coupe d'Occitanie

- CANET EN ROUSSILLON / ALBI MARSSAC est repotée au 07.03 à 20h00

Match CANET EN ROUSSILLON / ALBI MARSSAC du 14.02 à 20h00 terrain ST MICHEL 4 Synthétique à CANET EN ROUSSILLON

La CR Gestion des Compétitions, après étude de votre demande, a accepté le report, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- **Décide** : de programmer la rencontre du 07.03

Pour info : Cette nouvelle date est susceptible de modification en fonction du résultat de Canet en Coupe d'Occitanie

SENIORS FEM R2 PLE B

Suite au mail du club de CAHORS (545076), nous informant du FORFAIT de son équipe pour la rencontre en SENIORS FEM R2 POULE B du 07.02 à 20h00

La CR Gestion des Compétitions ANNULE la rencontre.

- CAHORS / FC CANAL NORD.

Suite au **troisième forfait** enregistré par le club de **Cahors** (les 18/01, 01/02 et 08/02),

La **Commission Régionale de Gestion des Compétitions** décide, conformément aux **Règlements Généraux de la LFO – article 104**, de prononcer le **forfait général** du club.

☞ En conséquence, l'ensemble des points obtenus contre cette équipe est annulé.

COUPE OCCITANIE FEM U18

Suite au mail du club de CANOHES TOULOUGE (527791), nous informant du FORFAIT de son équipe pour la rencontre en COUPE OCCITANIE U18 FEM du 21.02 à 15h00

La CR Gestion des Compétitions ANNULE la rencontre.

- RODEZ AV / CANOHES TOULOUGE.

Le club de RODEZ est qualifié pour le prochain tour.

U18 R1 FEM PLE UNIQUE

Match BEZIERS AS / NIMES FOOT FEM du 08.03 à 15h00 terrain PRESIDENTE 1 à BEZIERS

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre U18 R1 FEM

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- BEZIERS AS / NIMES FOOT FEM est fixée **le samedi 07.03 à 15h30 terrain PRESIDENTE 2 à BEZIERS**

U18 R1 FEM PLE B1

Match CANOHES TOULOUGE / FC ESCALQUENS du 14.02 à 15h30 terrain J HERNANDEZ à TOULOUGES

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- CANOHES TOULOUGE / FC ESCALQUENS se joue le 14.02 à **16h00 terrain AS PTT PAYS CATALAN à CANOHES.**

Suite à l'appel téléphonique du club de VILLEFRANCHE DE ROUERGUES pour déplacer la rencontre U18 R1 FEM du 15.02 à 14h00,

La CR gestion des Compétition émet un AVIS FAVORABLE

- VILLEFRANCHE / BEZIERS se joue sur **le terrain synthétique du TRICOT 1 à VILLEFRANCHE DE ROUERGUES**

U18 HONNEUR FEM PLE A

Match NARBONNE / SUSSARGUES du 14.02 à 15h00 terrain PARC DES SPORT de l'AMITIE 2 à NARBONNE

Accord des deux clubs pour inverser et modifier l'heure de la rencontre U18 FEM HONNEUR

"Attendu que seul le FC Sussargues tire un avantage d'accueillir la rencontre sur son terrain habituel,
Que cette équipe est classée huitième de sa poule et n'est plus en lice pour le titre de vainqueur de poule,
Que la division U18F Honneur ne donne droit à aucune accession, ni n'est sanctionnée d'aucune rétrogradation
PCM : la CRGC déroge à l'article 47 des règlements de la LFO

Autorise la programmation de la rencontre à Sussargues,

Précise que le FU NARBONNE reste club recevant et est responsable de la FMI"

- NARBONNE / SUSSARGUES est fixée **le 14.02 à 18h00 sur le terrain JULES RIMET à SUSSARGUES Synthétique.**

Match PLAISANCE DU TOUCH / TOURNEFEUILLE du 28.02 à 15h30 terrain PLAISANCE DU TOUCH Stade Municipal

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier le jour de la rencontre,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- PLAISANCE DU TOUCH / TOURNEFEUILLE est reportée au **18.03 à 20h00**

Néanmoins, la CRGC vous informe que, si la rencontre ne peut être jouée à cette nouvelle date, elle sera automatiquement reprogrammée au mercredi suivant.

U18 HONNEUR FEM PLE C

Match FONTENILLES SAVES / US SALIES MANES du 21.02 à 16h00 terrain FONTENILLES Christian JUMEL

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier le date et l'heure de la rencontre

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- FONTENILLES SAVES / US SALIES MANES est fixée **le vendredi 20.02 à 20h30** sur le terrain de FONTENILLES Christian JUMEL

U18 ESPOIR FEM PLE A

Match SAUVIAN / SOMMIERES US du 14.02 à 18h15 terrain LA GOURONNE Synthétique à SAUVIAN

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre,

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- SAUVIAN / SOMMIERES est fixée le 14.02 à **16h00**

U18 ESPOIR FEM PLE B

Match LE BLEYMARD LOZERIEN / CLERMONTAISE du 14.02 à 15h30 terrain PRAT DEL BELTCH à PONT DE MONTVERT

Suite à l'accord des deux clubs plus reporter la rencontre U18 ESPOIR FEM

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- LE BLEYMARD LOZERIEN / CLERMONTAISE **est reportée au 14.03 à 15h00**

Match LEVEZOU / RODEZ AV du 04.03 à 15h00 terrain MUNICIPAL 1 à FLAVIN

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure et le terrain de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- LEVEZOU / RODEZ AV du 04.03 est fixée à **20h00 terrain MUNICIPAL 2 à FLAVIN**

U18 ESPOIR FEM POULE E

Match RAMONVILLE / TOULOUSE METROPOLS du 08.02) 15h00 terrain MUNICIPAL 1 à RAMONVILLE

Suite au mail du club de RAMONVILLE pour modifier le terrain

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- RAMONVILLE / TOULOUSE METROPOLE est fixée le 08.02 à 15h00 **Complexe sportif INP Synthétique à TOULOUSE.**

U15 FEM R1 PLE A

Match NIMES FOOT FEM / COLOMIERS DU 14.02 à 15h30 terrain COSTIERE ANNEXE 2 à NIMES

Suite à l'accord des deux clubs pour reporter la rencontre U15 FEM R1

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- NIMES FOOT FEM / COLOMIERS est reportée à une date ultérieure.

U15 R1 FEM PLE B2

Match RODEZ AV / RANGUEIL du 15.02 à 13h00 terrain TRAUC N°3 à ONET LE CHATEAU

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre U15 FEM R1

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- RODEZ / RANGUEIL est fixée le 15.02 à **12h00**

U15 TERR FEM PLE A

Match LUNEL / JACOU CLAPIERS du 21.02 à 10h30 terrain FERNAND BRUNEL 1 à LUNEL

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier le jour de la rencontre

- La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

LUNEL / JACOU CLAPIERS est reportée au 04.04 à 15h00

Néanmoins, la CRGC vous informe que, si la rencontre ne peut être jouée à cette nouvelle date, elle sera automatiquement reprogrammée au mercredi 8 avril.

U15 TERR FEM PLE B

Suite au mail du club de EAUNES LABARTHE (547304), nous informant du FORFAIT de son équipe pour la rencontre en U15 FEM TERR POULE B du 07.02 à 17H45

La CR Gestion des Compétitions ANNULE la rencontre.

- EAUNES LABARTHE / BOUTON D'OR VALLEE DES GAVES.

Match FONTENILLES SAVES / CINTEGABELLES du 08.02 à 10h30 terrain ESPECHE 1 à FONTENILLES

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier le jour et l'heure de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- FONTENILLES SAVES / CINTEGABELLES est fixée **le samedi 07.02 à 13h30 terrain PLAINE DES SPORTS CHRISTIAN JUMEL SYNTHETIQUE à FONTENILLES.**

U15 TERR FEM PLE C

Match MONCLAR QUERCY / MONTAUBAN du 14.02 à 15h00 terrain RAYMOND LAURENS à MONCLAR QUERCY

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier le terrain de la rencontre U15 FEM TERR POULE C

La CR gestion des Compétitions émet un avis favorable, toutefois la Commission précise que le club de MONCLAR QUERCY reste club recevant et est responsable de la FMI

- MONCLAR QUERCY / MONTAUBAN est fixée le 15.02 à 13H15 **terrain VERBEKE 2 SYNTHETIQUE à MONTAUBAN**

Suite à l'arrêté Municipal de la ville TOULOUSE interdisant le terrain Pelouse BORDEROUGE 1 et propose un terrain de repli synthétique,

La rencontre U15 TERR FEM POULE du 14.02 à 14h00

JEUNE ENT TOULOUSE / CASTELNAU ESTRE est **fixée sur le terrain BORDEROUGE 2 SYNTHETIQUE à Toulouse.**

U15 TERR FEM PLE D

Match TOULOUSE LARDENNE / ES MONTAGNE NOIRE du 14.02 à 15h00 Complexe sportif LARDENNE 1 à TOULOUSE

Suite l'accord des deux clubs pour modifier le jour et l'heure de la rencontre,

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- TOULOUSE LARDENNE / ES MONTAGNE NOIRE se joue **le dimanche 15.02 à 12h30 Complexe sportif LARDENNE 2 synthétique à TOULOUSE**

Suite aux précédentes reprogrammations effectuées concernant la catégorie U15 FEM TERR – poule D,

La Commission Régionale de Gestion des Compétitions décide de maintenir la rencontre à sa date initialement prévue.

- RAMONVILLE / CARCASSONNE FOOT FEM est fixée **le 28.02 à 15h00** terrain RAMONVILLE Stade de la DEVIATION.

REGLEMENTS DE COMPETITIONS

I. ORGANISATION DES CHAMPIONNATS R1 U18 FUTSAL GARÇONS et R1 FUTSAL FÉMININES SÉNIORS.

Saison 2025 / 2026

Article 1 – Organisation générale

Les **Championnats R1 U18 Garçons Futsal et R1 Futsal Séniors féminines** sont organisés par la Ligue Occitanie de Football, sous l'autorité de la Commission Régionale Futsal, conformément aux Lois du Jeu Futsal ainsi qu'aux règlements fédéraux et régionaux en vigueur. Ces championnats sont constitués d'un seul niveau de compétition.

Article 2 – Déroulement de la phase de poule

Chaque championnat est composé de deux (2) poules de cinq (5) équipes.

La compétition se déroule sous la forme d'une phase en match aller uniquement, soit quatre (4) rencontres par équipe.

Les rencontres sont disputées en deux (2) périodes de 25 minutes en temps écoulé.

La répartition des équipes au sein des poules est effectuée par tirage au sort, réalisé par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions.

Chaque équipe rencontre les autres équipes de sa poule selon le calendrier établi par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions.

Article 3 – Classement

Le classement est établi conformément aux Règlements Généraux de la Ligue de Football d'Occitanie (LFO).

Les critères de départage sont ceux définis par la LFO.

Article 4 – Qualification pour les phases d'accession

À l'issue de la phase de championnat, les deux premières équipes de chaque poule, sous réserve de leur éligibilité réglementaire, sont qualifiées pour les phases finales d'accession.

Article 5 – Phases finales d'accession

La Commission Régionale Futsal décide que pour la saison 2025/2026, seuls les clubs éligibles à l'accession pourront participer aux phases finales d'accession.

Demi-finales sont disputées en deux périodes de 20 minutes en temps arrêté, comme suit :

1er de la poule A / 2e de la poule B

2e de la poule A / 1er de la poule B

Finale disputée en deux périodes de 20 minutes en temps arrêté.

Les rencontres de la phase finale se déroulent sur terrain neutre, dans des conditions fixées par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions. Les modalités pratiques d'organisation (date, horaire, durée des rencontres, désignation des officiels, modalités de départage en cas d'égalité, notamment prolongations et/ou tirs au but) sont définies conformément aux règlements de la Ligue de Football d'Occitanie et aux décisions de la Commission compétente.

Article 6 – Accession au niveau national

Le club vainqueur de la finale est déclaré Champion Régional et obtient le droit d'accéder au niveau national, sous réserve du respect des conditions administratives et réglementaires fédérales. En cas de renoncement, d'empêchement ou de non-respect des conditions précitées par l'équipe championne, la Commission Régionale Futsal proposera une équipe de remplacement conformément aux règlements fédéraux en vigueur.

Article 7 – Doubles licences

Les doubles licences sont autorisées sans limitation, conformément aux règlements fédéraux en vigueur.

Article 8 – Conditions d'âge

Les conditions d'âge applicables sont celles prévues par les Règlements Généraux de la FFF.

Spécificités. Peuvent participer au Championnat R1 U18 Futsal les joueurs des catégories U18 et U17. Les joueurs de la catégorie U16 peuvent participer sans limitation de nombre, sous réserve d'un sur classement accordé par la commission médicale.

Article 9 – Équipes réserves et équité sportive

Conformément au règlement généraux de la Ligue Occitanie, visant à garantir l'équité sportive, il est décidé que :

- Les clubs engageant deux équipes doivent transmettre à la Ligue, avant le début du championnat, la liste nominative des joueurs/joueuses affectés à chaque équipe.
- Cette liste est soumise à la validation de la Commission Régionale Futsal.
- Un seul mouvement de joueur / joueuse est autorisé entre les deux équipes pour l'ensemble de la saison, phases finales d'accession incluses.

Article 10 – Équipes réserves

Les équipes réserves (équipes 2) engagées dans la compétition ne peuvent prétendre à une accession à l'échelon supérieur, conformément aux règlements fédéraux et au règlement intérieur de la Ligue Occitanie.

AUTRES SUJETS

NOS CLUBS REGIONAUX DANS LES COMPETITIONS NATIONALES

- **Finale régionale Coupe Nationale U18 Futsal** le 1^{er} février 2026 à 14 h 30 au gymnase du lycée Gragnague : Plaisance Pibrac Futsal / UJS Toulouse. **Score final** : Plaisance Pibrac Futsal bat UJS Toulouse sur le score de 6 à 4. Plaisance Pibrac Futsal sera le représentant de la LFO en 8^{ème} de finale de Coupe Nationale U18 Futsal.

- **Finale régionale Coupe Nationale Futsal Féminin** le 1^{er} février 2026 à 17 h 00 au gymnase du lycée Gragnague : AS Toulouse Futsal / Espoir Toulousain. **Score final** : AS Toulouse Futsal bat Espoir Toulousain sur le score de 3 à 1. AS Toulouse Futsal sera le représentant de la LFO en 8^{ème} de finale de Coupe Nationale Futsal Féminin.

- **1/16^{ème} finale Coupe Nationale Futsal** : Orléans Futsal (R1) / Plaisance Pibrac Futsal (D2 FFF) ; Diamant Futsal (D2 FFF) / UJS Toulouse (D1 FFF) ; Saint-Henri Futsal (D2 FFF) / Montpellier Méditerranée Futsal (D1 FFF).

- **Championnat de France D1 Futsal FFF** : Montpellier Méditerranée Futsal (4^{ème} / 11) ; UJS Toulouse (8^{ème} / 11).

- **Championnat de France D1 Futsal FFF** : Plaisance Pibrac Futsal (3^{ème} / 10) ; Empire Futsal Perpignan (4^{ème} / 10)

PISTES DE REFLEXION POUR L'EVOLUTION DES COMPETITIONS REGIONALES DE FUTSAL 2026/2027

Calendrier / organisation sportive : en R2, possibilité de programmer des rencontres en semaine, autorisation de disputer deux matchs sur une même journée

Licences : suppression de la limitation du nombre de doubles licences

Infrastructures : possibilité de recourir à des terrains neutres

Compétitions R1 M / R2 M: constitution de poules de 12 équipes

Engagement des clubs : adoption d'un calendrier d'engagement identique à celui des compétitions de football, avec clôture des inscriptions fin juin.

CHALLENGES REGIONAUX FUTSAL (U18 ET FEMININ) 2025/2026

La Commission Régionale Futsal procédera à une nouvelle communication à destination des clubs relative aux pré-engagements. Les modalités d'engagement, le calendrier ainsi que l'organisation des challenges régionaux futsal seront soumis à l'étude lors de la prochaine réunion de la commission.

PROJET DE PERFORMANCE FEDERALE U15 et U16/U17

Des joueurs U15 et U16/U17 préalablement sélectionnés sur les différents territoires ont été convoqués le samedi 03 janvier 2026 à Gragnague (31) dans le cadre du Projet de Performance Fédérale Futsal. Des stages PPF Futsal auront lieu du 23 au 27 février 2026 à Gragnague (31).

EVOLUTION DE LA COMMISSION REGIONALE FUTSAL

La Commission Régionale Futsal souhaite élargir sa composition en y intégrant les cadres techniques départementaux et régionaux. Elle tient également à saluer tout particulièrement le travail de M. Fabien OZUBKO, CTR coordonnateur du pôle Développement et Animation des Pratiques et Référent Régional Futsal.

COMMUNICATION

Un groupe WhatsApp regroupant les acteurs de terrain des différents clubs a été mis en place pour faciliter les échanges et la communication.

La Commission Régionale Futsal

